

# Normes de mise en page



**PHARES**

**Revue philosophique étudiante de l'Université Laval**

**Avril 2012**

## 1. LANGUE

*Phares* ne publie que des textes rédigés en français. Nous vous encourageons à citer les auteurs dans leur langue originale si celle-ci est le français ou l'anglais (moderne). Dans tous les autres cas, ils doivent être cités en français, ou le texte original doit être accompagné d'une traduction – canonique si possible, personnelle sinon.

Tout mot écrit dans un alphabet autre que latin (grec, cyrillique ou autre) devra être suivi de son équivalent en caractères latins, en *italique* et entre parenthèses « ( ) ».

Ex : Tout comme la παιδεία (*paideía*) grecque, c'est-à-dire l'éducation.

## 2. TITRE

Le titre doit être en Times New Roman de taille 18, sans **gras** ni *italique*.

Ex : **La purification plotinienne en question**

## 3. NOM ET INSTITUTION D'AFFILIATION

Votre nom doit être en Times New Roman de taille 12, suivi d'une virgule et du nom de votre institution d'affiliation en *italique*.

Ex : Jean Jangeant, *Université Laval*

## 4. CORPS DE TEXTE

Le corps du texte doit être en Times New Roman 11, justifié et à simple interligne. Les phrases ne doivent être séparées que d'un espace. Il ne doit pas y avoir d'interligne entre les paragraphes. Les paragraphes doivent débiter par un alinéa de **0,75 cm**.

Les sections peuvent être numérotées (1. ; 1.1. ; 2. ; etc.). Les titres et les sous-titres de sections doivent être en Times New Roman 11 et en *italique*, sans alinéa. Il doit y avoir un interligne entre la fin du dernier paragraphe et le titre débutant une nouvelle section.

Le texte ne doit comporter aucun caractère souligné ou **en gras**. Tout mot que vous voulez mettre en valeur, de même que tout mot qui n'en est pas un de langue française, doit se trouver en *italique*.

Les exergues doivent être en Times 10, en *italique* et en retrait de 1 cm par rapport au texte.

## 5. ESPACES INSÉCABLES

Un espace insécable n'est pas la même chose qu'un espace ordinaire. Pour visualiser les espaces d'un texte, il faut activer la fonction ¶. Les espaces ordinaires sont alors notés · alors que les espaces insécables sont notés °. Pour produire un espace insécable, il faut appuyer sur Ctrl + Shift + barre d'espace. La fonction « Rechercher » (dans « Édition ») est utile pour effectuer les remplacements nécessaires.

Des espaces insécables doivent se trouver :

- Avant le point d'interrogation
- Avant le point d'exclamation
- Avant le point-virgule
- Avant le deux-points
- Après le guillemet ouvrant
- Avant le guillemet fermant
- Entre le « p. » et le numéro ou le nombre de page(s)
  - o Exemples : « p. 41 » ou « 41 p. »
- Entre les initiales du nom d'un auteur, le cas échéant
  - o Exemple : D. A. F. de Sade

## 6. GUILLEMETS

Les citations courtes et les mots que vous désirez accentuer doivent être entre guillemets français (« , »). Les guillemets anglais (“ ”) ne doivent être utilisés qu'entre deux guillemets français.

Ex : « C'est pourquoi Labonté avance que “seuls les hommes bons peuvent être désignés par ce patronyme” ancestral ».

## 7. CITATION COURTE (MOINS DE CINQ LIGNES)

La citation courte doit être ainsi composée :

- Guillemet ouvrant
- Espace insécable
- Citation
  - o Une citation **ne doit ni débiter ni se terminer par des points de suspension à l'intérieur de crochets** ( [... ] ), même si elle est tronquée. Cet exemple est à proscrire :  
Ex : Il ne « [...] voulait pas nager dans ces conditions [...] » car la houle risquait de l'emporter.
  - o Cependant, toute suppression effectuée entre le premier et le dernier mot cité doit être indiquée par la présence de points de suspension à l'intérieur de crochets ( [... ] )
  - o Ajuster la première lettre, en majuscule ou minuscule, selon le contexte
  - o Toute modification ou ajout doit être indiqué par la présence de crochets ( [ , ] )
  - o Toute erreur de la part de l'auteur cité doit être signalée par l'expression *sic* entre crochets et en italique ([sic] )

- Si vous désirez mettre en valeur certains mots d'une citation, vous pouvez les mettre en *italique*. Vous devez ajouter, à la fin de la référence correspondante, la parenthèse (je/nous soulignons). Ex : Friedrich Nietzsche, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, Gallimard, Paris, 2009, p. 8 (nous soulignons).
- Appel de note
- Espace insécable
- Guillemet fermant
- Ponctuation

Ex : Il est vrai de dire que « [l]e point de départ n'est pas la sensation en elle-même, c'est la sensation réfléchie comme déficience<sup>1</sup> ».

C'est tout à fait le cas lorsque Platon dit : « Le point de départ n'est pas la sensation [...], c'est la sensation réfléchie comme déficience<sup>1</sup> ».

## 8. CITATION LONGUE (CINQ LIGNES ET PLUS)

La citation longue doit prendre la forme suivante :

- Times New Roman de taille 10
- Mise en retrait de 1 cm de chaque côté par rapport au corps du texte
- Aucun guillemet
- Citation
  - Ajuster la première lettre, en majuscule ou minuscule, selon le contexte
  - Toute modification ou ajout doit être indiqué par la présence de crochets ( [ , ] )
  - Toute suppression doit être indiquée par la présence de points de suspension à l'intérieur de crochets ( [...] )
- Appel de note
- Ponctuation

Ex : Et c'est à ce type d'accident que je réfléchissais; je me pris à craindre que mon âme ne devienne totalement aveugle à force de regarder les choses avec mes yeux et d'essayer de les atteindre par chacun de mes sens. Voici ce qu'il me sembla devoir faire : me réfugier du côté des raisonnements, et, à l'intérieur de ces raisonnements, examiner la vérité des êtres<sup>1</sup>.

## 9. RÉFÉRENCES ET NOTES DE FIN

*Phares* n'accepte pas les références dans le corps du texte et ne publie pas les bibliographies. Conséquemment, tout appel de note doit référer à une note complète (ou abrégée selon les conventions) **numérotée en chiffres arabes** se trouvant en **fin de texte**. Les notes de bas de page ne sont ainsi pas non plus admises, à des fins de commodité de lecture et d'impression.

Les références doivent être présentées de cette façon, selon le type de source qu'elles constituent :

### **Pour une monographie :**

Prénom et nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, traducteur (s'il y a lieu), ville d'édition, maison d'édition, année d'édition, page citée.

Ex : Friedrich Nietzsche, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, trad. Michel de Launay, Paris, Gallimard, 2009, p. 8.

### **Pour un article ou un chapitre de livre :**

Prénom et nom de l'auteur, « Titre de l'article ou du chapitre » dans Prénom et nom de l'auteur principal (s'il y a lieu), *Titre de l'ouvrage*, ville d'édition, maison d'édition, année d'édition, page citée.

Ex : Jean Jangeant, « Le massacre des prétendants » dans *L'Odyssée d'Homère*, Paris, Éditions de la Pagaille, 2003, p. 23.

### **Pour un article de revue :**

Prénom et nom de l'auteur, « Titre de l'article » dans *Titre de la revue*, vol. x, no. y (mois ou saison, année), page citée.

Ex : Jean Jangeant, « Le bitume et les villes » dans *Revue d'urbanisme de Tlön*, vol. 13, no. 4 (septembre 1997), p. 545.

### **Pour un site Internet :**

Prénom et nom de l'auteur, « Titre de l'article », *Nom du site ou de l'encyclopédie* [En ligne], adresse URL (Page consultée le "jour, mois et année de consultation")

Notez l'absence de point à la fin de la note.

Ex : Richard Kraut, « Plato », *Stanford Encyclopaedia of Philosophy* [En ligne], <http://plato.stanford.edu/entries/plato/> (Page consultée le 2 avril 2012)

### **Abréviations dans les notes de fin :**

*Ibid.* : même œuvre, citée plus d'une fois et de façon consécutive.

*op. cit.* : même œuvre du même auteur citée de façon non consécutive.

*Id.* : même auteur qu'à la référence précédente, œuvre différente.

*loc. cit.* : même fonction que *op. cit.*, mais s'applique aux articles ou à un texte faisant partie d'un recueil.

Veillez à ce que les point et virgule qui suivent ces abréviations **ne** soient **pas** en *italique*.

Ex :

1. Jean Jangeant, *Histoire chrétienne du Québec*, tome I, *Des origines à 1641*, Ste-Foy, Édition de la Vierge, 1995, p. 421.
2. *Ibid.*, p. 423.
3. *Ibid.*, p. 424.
4. Jean Poltron, « Y a-t-il une nouvelle litanie au Québec ? », *Bulletin d'histoire chrétienne*, vol. 4, no. 2 (hiver 1995), p. 10.
5. Jean Jangeant, *op. cit.*, p. 427.
6. *Id.*, *Histoire chrétienne du Québec*, Tome II, *De 1641 à 1911*, Ste-Foy, Édition de la Vierge, 1996, p. 167.
7. Jean Poltron, « Y a-t-il une nouvelle litanie au Québec ? », *loc. cit.*, p. 11.
8. Michel Mourant, « Christ, Jésus » dans *Le Petit Mourant – Dictionnaire de l'Histoire Chrétienne*, Ste-Foy, Édition de la Vierge, 1998, p. 838.

### **Autres précisions :**

pp. : Si le passage ou l'idée que vous citez s'étend sur deux ou plusieurs pages.

Cf. : Si vous voulez renvoyer le lecteur vers un autre auteur, une autre œuvre ou une autre page sans développer le propos qui s'y trouve.

Ex : Jean Jangeant, *op. cit.*, pp. 422-423. Cf. Michel Mourant, « Christ, Jésus » dans *Le Petit Mourant – Dictionnaire de l'Histoire Chrétienne*, Ste-Foy, Édition de la Vierge, 1998, p. 838.

Pour toute précision ou questionnement qui n'est pas couvert par le présent document, vous pouvez nous rejoindre à l'adresse revue.phares@fp.ulaval.ca